[Geoffroy]
15942
Ce1c
F2c
1950]

LES ANNEAUX DE LA QUEUE, OU COUP-D'OEIL DU MOMENT.

C'est un spectacle digne d'être observé et réfléchi, que celui que présente depuis plus d'un mois l'état moral de la République et de la Convention. La révolution mémorable du 9 thermidor a rempli tous les voeux : elle a été, à Paris, l'ouvrage de la presqu'unanimité des citoyens ; il n'y en a pas encore un seul qui ne se croie obligé de faire *chorus* avec la grande majorité qui la célèbre sincèrement. Cependant, depuis la motion faite aux Jacobins le 18 thermidor, des partis se sont prononcés, des inimitiés se sont manifestées, des oppositions se sont accrues et

THE NEWBERRY LIBRARY

multipliées. Les Jacobins se trouvent par le fait en opposition fréquente avec la Convention, dont les opérations ont été neutralisées et suspendues, quand elles n'ont pas été modifiées ou éludées ; et encore aujourd'hui on applaudit, ou dumoins on paroît applaudir univoquement de part et d'autre à la révolution du 9 thermidor : ainsi il y a des discordances marquées dans ce concert général ; il faut donc que l'unisson se rétablisse, ou que la dissolution de l'orchestre s'en suive, si l'on ne parvient point à assujétir les discordans ou à les expulser.

Il faut d'abord les connoître ; et cela n'exige pas une délicatesse rare de sensations et d'organes.

La basse dominante est connue et reçue, il ne s'agit plus que de juger les accords.

Quel étoit notre état le 8 thermidor ?

Qu'est-ce qui s'est opéré le 9 ?

Quel a été notre état le 10 et les jours suivans ?

Quel est l'état auquel on veut nous ramener depuis le 17 thermidor ?

Cette analyse n'est ni longue, ni difficile à parcourir et à concevoir, et son résultat doit être une démonstration.

1°. Quel étoit notre état le 8 thermidor ? Il n'y a qu'une voix à cet égard : c'étoit un état de terreur et de mort.

2°. Qu'est ce qui s'est opéré le 9 ? la révélation, l'atterrement et le supplice des auteurs de l'épouvantable tyrannie de la veille.

3°. Quel a été notre état le 10 ? Celui de malades, dont la suffocation est cessée, dont la respiration est devenue libre, et que l'espoir aunoncé de la convalescence et de la guérison ranime.

4°. Quel est l'effet auquel on veut nous ramener ? Il n'y a, pour le savoir, qu'à écouter et lire les motions de Louchet, de Fayau, de Granet, de Maure, de Loys, de Vasseur, de Carrier, de Lacombe, de Caraffe et de Duquesnoy, de Duhem enfin, et les adresses de la société de Dijon et de Tonneins la-Montagne.

« C'est une injustice, s'écrioit Fayau, le » 18 thermidor, de communiquer à un » détenu les causes de son arrestation. Quel » principe destructeur ! .... » (!!!!)

« Gardons-nous, disoit Duhem, le 23, » de nous embarrasser dans un dédale de » formes. » Et, ce même jour, il a dénoncé la société populaire de Saint-Omer, pour

avoir osé prendre le nom d'Amis de la Convention. (!!!!)

Et Granet, à l'appui, arrachoit un décret pour faire imprimer les listes des détenus mis en liberté, pour dénoncer au public eux et leurs patrons, et concluoit, le 26, à les faire même incarcérer.

Louchet, le 2 fructidor, crioit au sein de la Convention : *Maintenons la terreur.*

Caraffe, le 3 fructidor, aux Jacobins, osoit appeler les partisans de la liberté véritable, *des roseaux qui relèvent leurs têtes bourbeuses.*

Maure, le 7, y rallioit, à grands cris, pour *etouffer* ce qu'il appeloit un *système d'amnistie, et faire marcher* RAPIDEMENT *le char de la révolution.*

Loys, le 9, ne craignoit pas de déclarer, sans figures, que les *chefs de ceux qui lèvent la tête, sont Tallien* et Lecointre.... Les patriotes attendent DE NOUS DES MESURES ÉNERGIQUES.

Il faut couper le mal dans sa racine, ajoutoit avec fureur Carrier, le 17 fructidor.

Et, pour début, la radiation de Tallien, Fréron, etc. fut arrêtée, comme si la société des Jacobins étoit le tronc national et exclusif

de la liberté, dont tout le reste, même la Convention et les représentans ne fussent que des racines extirpables au gré des passions de cette société ; qu'*on ne pourra jamais détruire*, avoit dit un orateur dans une autre séance du 11, en ajoutant. « *Nous n'avons* » *d'autres moyens que de comprimer nos* » *ennemis.* »

Et Caraffe, le 13, avoit, proposé audacieusement de telles mesures qu'elles excitèrent des murmures parmi les sociétaires eux-mêmes. On veut élever, disoit-il, à la place des tyrans abattus, *des idoles dont les pieds sont d'argile, et* QUI TOMBERONT COMME LES PREMIÈRES.

En révolution, il ne *faut jamais regarder derrière soi*, disoit Duquesnoy, le 15, mais *écraser sans pitié*....

Et c'est à la suite de ces mouvemens électriques et de cet échafaudage préparé graduellement, que tout-à la-fois la radiation de trois représentans est délibérée ; que l'adresse incendiaire de Dijon, qui demande sans détour le rétablissement de la terreur, des massacres et du régime existant le 8 thermidor, est applaudie, livrée à l'impression, à la distribution universelle, pour

servir de torche dans tous les départemens, au mépris du décret sage de la Convention, du 19 fructidor, qui s'étoit bornée à la renvoyer dans le secret du comité de législation (1).

C'est alors que Lacombe, le 19, soutient que la liberté de la presse n'est *mise en avant que par l'intrigue ;* que Duhem, le 21, met au jour la motion barbare d'exporter, sans distinction et sans respect pour les principes et les exceptions de la loi du 17 septembre, les citoyens des ci-devant castes, bons et mauvais, et tous les aristocrates, en finissant par appuyer l'exclamation notable dans les circonstances du jour .... « Agissez .... si la montagne dort, *éveillez-la, et écrasez avec elle tous ceux qui ne veulent qu'à demi le bonheur*, etc. exclamation insérée dans une lettre de la commune de Tonneins, qui arrive aux Jacobins tout exprès pour ce moment.

---

(1) On ne peut se dissimuler que cet acte de la part des Jacobins, ne soit un acte de gouvernement, et conséquemment une entreprise coupable et punissable sur l'autorité de la Convention, avec laquelle elle a l'audace de rivaliser de puissance. Cet acte est à-la-fois et fédéraliste et contre-révolutionnaire, pour ne pas dire plus.

C'est alors enfin que l'explosion se fait, le 23, toujours aux Jacobins, où Duhem prédit que les crapaux *du marais seront plutôt anéantis .... que des mesures se préparent* EN SILENCE; et qu'en effet c'est dans le silence de la même nuit que le représentant Tallien est assassiné, en même tems qu'on fait semer rapidement dans le fauxbourg *Antoine* et autres, que la *Convention* ne veut qu'écra-
» ser le peuple; qu'elle cherche à le faire
» périr par la famine; que, tandis qu'il ne
» mange qu'un pain noir et malfaisant, elle
» se gorge de délices et de la fleur la plus
» blanche et la plus fine du plus pur froment,
» etc. etc. etc.

Il est difficile de fermer les yeux à l'évidence, après une série aussi suivie et constante de dires et de faits authentiques et prouvés.

L'organisation et la graduation du plan de subversion des loix et de la Convention par les Jacobins, ne peuvent pas être plus démontrées; et le but de substituer le règne exclusif, arbitraire, homicide et tyrannique des Jacobins, héritiers de l'esprit et du manteau de l'affreux Robespierre ne peut pas être plus manifeste.

258 mmm

Qu'en conclure, rien autre chose que la prompte nécessité de décider si la nation, au bout de cinq ans de travaux, de combats et de victoires, doit continuer d'être dirigée avec sagesse par ses représentans, formant la Convention nationale; ou, si elle doit sacrifier la Convention qu'elle a nommée, à la société des Jacobins qui veut usurper le gouvernement, et succéder en masse et avec violence à la personnne de Robespierre et ses Bachas. Si les représentans élus et approuvés par le peuple, doivent être livrés aux poignards des Jacobins, ou s'ils doivent continuer leurs glorienx travaux avec la puissance nationale qni lenr est confiée, et l'employer contre les tyrans dn genre humain.

Enfin, si Tallien doit être vengé, et si la Convention, assassinée en sa personne, doit faire jnstice du troupeau de perturbateurs et d'assassins qui la rivalisent, qui l'ontragent et qni la contrarient, qui la violentent et qui la menacent si ouvertement depuis l'instant de son existence.

LE FRANC RÉPUBLICAIN.

De l'imprimerie de Guffroy, rue Honoré, n°. 356 cour ces ci-devant Jacobins.